

Chalautre-la-Petite 29 juillet 1916.

K. P.

Monsieur

Je vous remercie de votre brochure « deux témoins ». Je l'ai lue avec un vif intérêt. L'autre fois, j'ai voulu lire aussi le livre de M. J. Dessaint « avant tout un pouvoir central ». Voilà qui est fait. Nous pourrions causer.

Sur l'essentiel, la nécessité de constituer un pouvoir central, je suis entièrement d'accord avec vous. Je suis le régime électif et parlementaire pour une infinité de raisons, aujourd'hui ruisselants de sang. Le salut public exige impérativement qu'on do blâmer et qu'on rebâtisse. Il faut restaurer l'autorité, pour cela, l'affranchir au feu d'un bas.

Le moyen que vous proposez avec M. Dessaint est-il le meilleur? On se contenterait qu'il fût seulement bon. Personnellement, je suis monarchiste, mais un monarchiste sans monarchie. Si l'action française se réorganisait sans son entreprise, il faudrait s'incliner à accepter loyalement son roi et coopérer à une expérience qui porterait un bon du gain de salut.

Mais je me refuse à voir en un Orléans le successeur légitime de nos rois, de Pères de la Patrie, de constructeurs de l'unité française à qui nous devons une impérissable reconnaissance. Au contraire, les auteurs directs des Orléans ont été parmi les pires démolisseurs.

Dans son livre, M. Dessaint a consacré un chapitre extrêmement intéressant à la dynastie Capétienne. J'aime la formule qui le clôt : « France, d'abord ! oui, et avant même la dynastie qui a fait la France. » Elle est d'ailleurs de bon sens et saine. Je suis monarchiste parce que patriote. Si je déplais sans cette phrase les mots « monarchiste » et « patriote », je m'exprime vrais plus vite des sensés. Une logique politique, c'est un outil. On aime cet outil pour l'ouvrage qu'il permet de faire, non pour lui-même. Si donc un roi-Orléans restaurera un jour la France sous sa puissance, je l'accueillerai, tout comme un autre, et ne pourrai pas persister, pour le voir, son œil ou sa belle main, simplement pour le travail qu'il aura fait. Mais, qu'il arrive, et pour longtemps encore, Orléans demeurera cadet parmi les descendants de nos rois. L'exploitation indécrite des traités d'extrême, aussi caduc - même si les résolutions du jour d'aujourd'hui ont jamais en la moindre valeur - que c'est aujourd'hui le traité de Transfert, ne le fera pas sortir de cette situation de cadet. Je go, parmi les Bourbons, une branche de rois l'aîné depuis la mort des Comtes de Chambard. Le

roi légitime est là. Il s'appelle Jeanne, et il est Français puis que Bourbon.

- mais les chances de Jeanne sont nulles !

Oui ! Et c'est pour cela que je suis un monarchiste sans monarchie. C'est aussi pour cela que je m'arrête avec intérêt sur votre proposition : moi ou plus, je ne sèmerai pas la fonction ou fonctionnaire. Pas plus que le. Dessaint, je n'admets l'équation : pour voir Central = dynastie Capétienne. Mais il faut reconnaître que pour voir Central = hérité - et surtout : hérité dynastique.

L'hérité sociocratique serait un incontestable progrès sur ce que nous avons, qui est proprement le néant. Mais qu'elle ripouse de nous - nous à la forte objection que nous aurons nous faitait l'autre jour : L'hérité sociocratique « ne supprime pas la compétition (elle) le déplace. Au lieu d'être dans les élections elle est autour du trône où tous les intrigants travaillent à capter le choix des Testateurs » ?

J'attache un très grand prix à cette objection qu'on peut transposer sur le plan de la famille où elle devient l'argument le plus sérieux qu'on puisse produire contre la liberté de Tester du père. La réforme de l'héritage - vous y touchez dans votre brochure - est capitale si l'on veut remédier à la crise de la natalité française. Mais la liberté de Tester n'est pas la solution. Il suffit, pour l'écarter, de voir ce qui se passe autour d'un oncle ou d'un cousin à héritage. Si l'on veut

porter le coup suprême à la famille, voilà la moyen.  
Par contre, on servirait la France et l'on rétablirait  
la famille sur des bases solides si l'on organisait la  
gérance de l'aîné....

Ainsi, l'hérité sociocratique appelle une grosse  
djection d'ordre à la fois politique et morale. Elle  
représente cependant quelque chose de très supérieure  
à ce que nous avons qui on lui doit une vraie une  
attitude sympathique. Mais vous savez - je qui en un  
jeun son principal titre est celui - ci : l'hérité socia-  
cratique est grosse de l'hérité dynastique. Ceci doit servir  
de cela. Je ne m'apparait pas qu'il puisse être qui une  
président à vie, patriote, fait des services rendus au  
pays et ditique d'une perpétuer les bienfaits, ne ditique  
pas comme successeur son fils. Que celui - ci, pour  
tand, ditique ~~avec~~ son fils, voilà fonder un nouveau  
Système. Souvenez - vous, à l'origine de nos ~~Constitutions~~  
on ne trouve pas autre chose.

Il y aurait à examiner en détail la question de  
possibilité. Votre système semble, à première vue, avoir  
un avantage: il conserve l'éthique républicaine à  
laquelle, personnellement, je mets une confiance  
propre, mais qui existe encore chez beaucoup. Les pré-  
sidents de sentiment sont à Paris Barrès. Il faut compter  
avec elle. Vous rencontrerez des gens qui vous préféreront  
à l'action française pour cette raison assez précise.  
Par exemple, les gens - là ne seront pas parmi les  
dirigeants des partis républicains qui ne vous

Sauront aucun gri de la situation de l'étiquette. Ils  
ne seraient même pas déçus par votre volonté de  
garder le personnel gouvernemental en place.  
Comment perdraient-ils de vue que, s'il était de  
l'institution d'un pouvoir central indépendant, ce  
personnel cessera d'être à leur service pour passer  
à celui de la France. Du coup, que de situations élec-  
torales compromises ! Ou ne vous pardonne-t-on pas de  
menacer tant de petits intérêts. Mais le peuple ?  
Comment le peuple accueillera-t-il la proposition  
que vous lui faites ?

Oh bien ! Je me demande si l'hérédité sociocrati-  
que sera mieux comprise par lui et s'il l'acceptera  
plus facilement que l'hérédité dynastique. Parmi les  
fortes grès entre nous dans les groupes au siècle dernier,  
l'élection est l'une des plus tenues, et l'opposition à  
l'hérédité dynastique en est une autre - tenue aussi.

Non pas sans s'ici, que le régime me satisfait plus  
depuis la guerre, si ce n'est récemment à une personne  
qui me l'a répété : « La monarchie, oui, sans doute,  
mais la monarchie est héréditaire, et l'hérédité,  
on n'aime pas trop ça... »

Si le propos m'avait été tenu, j'aurais essayé  
d'expliquer à ce brave homme que son grief était  
précisément ce qui donne à la monarchie son  
valeur et fait d'elle un bon outil en attachant le  
pouvoir suprême à la brigue, que la confusion des

l'intérêt national et de l'intérêt dynastique c'était la  
garantie d'un effort sincère du Souverain vers le  
bien - et peut-être aurais-je riéssé le Couraieu.

Une tâche serait-elle plus ardue si je lui rautais  
l'hérité souverainique? Je crois qu'il apercevrait  
fort bien que la brigue, ici, couvrait une partie de son  
pouvoir maléfaiant. Et je suis sûr qu'il trouverait  
singulier le projet de donner à M. Poincaré, assez  
populaire cependant, le droit de détiquer son suc-  
ceseur. Ce sera là, pour lui, un nouveauté plus difficile  
à légitimer et plus mal aité à comprendre que le  
retour pur et simple à l'hérité dynastique. Le préjugé  
de l'élection et de la souveraineté du peuple inter-  
vient ici. Il se résuue sans cette phrase qui ne fut  
dite un jour :

- Au moins, si le Chef d'Etat élu a celle de plaire  
ou peut s'en débarrasser.

S'il a celle de plaire! Voici la grande difficulté - grande  
parce qu'elle a son origine dans l'amour-propre des  
l'électeurs. J'aimerais par celui-ci sa propre incompétence,  
le Sénat à abdiquer son illusoire souveraineté, le  
Couraieu que le Chef, qui sait, peut avoir raison  
- et dans la plupart des cas a raison - contre le  
l'électeur qui ne sait pas. Inter l'homme de conscience  
qui lui dit : « Es-tu bien sûr de ton information? » et  
le démagogue qui clame : « Ton bon plaisir supplé à  
tout! » quel électeur hésitera longtemps?

Certes! la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la  
nécessité d'entreprendre. Couraieu au moins que la  
difficulté que soit vainue le monarchiste n'est pas  
inférieure à celle dont le monarchiste doit triompher.

Cependant, vos efforts sont intéressants. On ne ris que,  
à les sentant, que d'aller vers le bien. Peut-être est-ce,  
la monarchie <sup>antérieure</sup> toujours la France au régime qui  
nous a valu l'invasion et qui cherche maintenant  
l'introuvable moyen de rejeter sur d'admirables chefs  
militaires les responsabilités qui pèsent sur les  
épaules couraies de sang français, de politiques  
prodigieusement incapables.

Je me tiens donc à votre disposition, si mon concours  
peut vous paraître utile. Et, pour commencer, vous  
trouverez ici quelques noms. Ce sont surtout des noms  
de libéraux, de modérés ou de patriotes républicains  
égarés dans le maquis démocratique. Peut-être  
pourrez-vous avoir sur eux - les leçons de la guerre  
aidant - une action salutaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments très distingués.

François Guiguen

P. S. Dans la liste jointe à cette lettre vous trouverez

beaucoup de succès de la Haute-Marne. C'est que j'ai obtenu  
plusieurs années Sciut. Digne où je rédigeais un journal  
fondé par les adhérents de l'ancien libéral de l'arrondissement  
de Wassy. Depuis le commencement de la guerre j'ai perdu  
tout de suite de cette religion. Donc, il n'est pas impossi-  
ble qu'il y ait des manquants dans une liste. Si vous  
avez, de ce chef, quelques retours, vous voudrez les en-  
vi excuser. Il s'agit tout ce que je dois comme personnellement

1. 9.

de tenter les personnes parties  
sur la liste de Sciut et Wassy.  
Et certains de la Haute-Marne  
ont bien pu perdre la souveraineté  
de leur vote.

M. F. Guignier  
Chalaux-la-Petite

par PROVINS (Seine-et-Marne)